
Informations réglementées

Schneider Electric SA : option pour le paiement du dividende 2009 en actions

Rueil-Malmaison (France), le 23 avril 2010 - L'assemblée générale des actionnaires de Schneider Electric SA a approuvé le 22 avril 2010, le dividende de l'exercice 2009, soit 2,05 euros par action et a décidé qu'il pourra au choix de l'actionnaire, être perçu soit en numéraire, soit en actions nouvelles de la société.

Le prix de l'action qui sera remise en paiement du dividende, égal à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés sur Euronext Paris lors des vingt séances de bourse ayant précédé la date de l'assemblée, diminuée du montant net du dividende, ressort à 76,15 euros.

Ces actions nouvelles porteront jouissance au 1^{er} janvier 2010 et seront assimilées aux autres actions de la société.

Chaque actionnaire pourra pendant une période commençant le 4 mai 2010 et se terminant le 19 mai 2010 inclus, opter pour le paiement en actions en faisant la demande auprès des établissements payeurs.

Si le montant des dividendes pour lequel est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra :

- obtenir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant à la date où il exercera son option, la différence en numéraire ;
- ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces.

Le paiement du dividende sera effectué le 1^{er} juin 2010, soit en espèces, soit par livraison des titres selon l'option retenue.

L'option relative au versement du dividende, décrite ci-dessus, n'est pas disponible pour les actionnaires résidant en Australie, au Canada, en Italie, au Japon ou dans tout autre pays dans lequel une telle option nécessiterait l'enregistrement ou l'obtention d'une autorisation auprès d'autorités boursières locales. Les actionnaires doivent s'informer par eux-mêmes des conditions relatives à cette option et qui seraient susceptibles de s'appliquer en vertu de la loi locale. Lorsqu'ils décident d'opter ou non pour un versement du dividende en actions, les actionnaires doivent prendre en considération les risques associés à un investissement en actions. Pour toute information complémentaire relative à la société, son activité, sa stratégie, ses résultats financiers et les risques afférents à son activité, il convient de vous référer à la section « facteurs de risque » du document de référence 2010 de Schneider Electric SA (disponible sur www.schneider-electric.com).

Relations investisseurs :
Schneider Electric
Carina Ho

Tél. : +33 (0)1 41 29 83 29
Fax : +33 (0)1 41 29 71 42
www.schneider-electric.com
ISIN: FR0000121972

Contact presse :
Schneider Electric
Véronique Roquet Montegon

Tél. : +33 (0)1 41 29 70 76
Fax : +33 (0)1 41 29 71 95

Contact presse :
DGM
Michel Calzaroni
Olivier Labesse

Tél.: +33 (0)1 40 70 11 89
Fax : +33 (0)1 40 70 90 46



Informations financières (p. 2)

A propos de Schneider Electric

Spécialiste mondial de la gestion de l'énergie, présent dans plus de 100 pays, Schneider Electric offre des solutions intégrées pour de nombreux segments de marchés. Le Groupe bénéficie d'une position de leader sur ceux de l'énergie et des infrastructures, des processus industriels, des automatismes du bâtiment, des centres de données et réseaux ainsi que d'une large présence dans les applications du résidentiel. Mobilisés pour rendre l'énergie sûre, fiable et efficace, ses plus de 100 000 collaborateurs réalisent 15,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2009 en s'engageant auprès des individus et des organisations afin de les aider à tirer le meilleur de leur énergie.

www.schneider-electric.com

Relations investisseurs :
Schneider Electric
Carina Ho

Tél. : +33 (0)1 41 29 83 29
Fax : +33 (0)1 41 29 71 42
www.schneider-electric.com
ISIN: FR0000121972

Contact presse :
Schneider Electric
Véronique Roquet Montegon

Tél. : +33 (0)1 41 29 70 76
Fax : +33 (0)1 41 29 71 95

Contact presse :
DGM
Michel Calzaroni
Olivier Labesse

Tél.: +33 (0)1 40 70 11 89
Fax : +33 (0)1 40 70 90 46